GRAND-DUC HENRI
LE RÈGNE DU NOUVEAU MILLÉNAIRE

©Maison du Grand-Duc | Emanuele Scorcelletti

Henri

07/10/2000 – 03/10/2025 Abdication

Avènement au Trône de Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri 07 octobre 2000

Jean Spautz

Président de la Chambre des Députés

©European Union 2004 - EP

« L'engagement en faveur des plus démunis nous tient tout particulièrement à cœur, à la Grande-Duchesse et à moi. »

Extrait du discours du Grand-Duc Henri

« Nous sommes convaincus que Vous, Monseigneur, suivrez la voie tracée par Vos ancêtres, car Vous savez depuis tout petit ce que signifie vivre ensemble dans une démocratie parlementaire et être ouvert aux intérêts des autres. »

Extrait du discours de Jean Spautz

© SIP

Photos de la prestation de serment du Grand-Duc Henri dans la salle plénière de la Chambre des Députés.

Pictures of the swearing-in of Grand Duke Henri in the plenary room of the Chamber of Deputies.

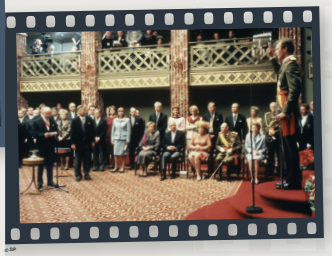

© SIP

Discours du Trône de Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri

Séance solennelle de la Chambre des Députés

(Traduction libre de la version originale luxembourgeoise - Seul le discours prononcé fait foi)

7 octobre 2000

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Députés,

En présence de la Grande-Duchesse et de nos enfants, et par devant les représentants élus de la nation luxembourgeoise, je viens de prêter le serment d'observer notre Constitution et nos lois, de maintenir l'indépendance nationale et de défendre notre liberté.

Je sais les devoirs et obligations que m'impose ce serment et je m'engage à les accomplir avec conscience et compétence. Mes parents ont eu à cœur de me préparer, dès mon plus jeune âge, aux tâches qui incombent au chef de l'Etat aux termes de la Constitution. En ce jour particulier, je tiens à remercier mon père, par la volonté duquel j'assume aujourd'hui la souveraineté sur le pays, et ma mère, qui m'a transmis le sens du travail bien fait, pour leur totale confiance. En cette occasion, je pense également à mes prédécesseurs qui, toujours, ont défendu par-dessus tout les intérêts du peuple luxembourgeois. Ma grand-mère et mon père ont montré la voie: la Grande-Duchesse Charlotte a pris, le 10 mai 1940, une décision grave lorsque, avec sa famille et le gouvernement, elle choisit le chemin de l'exil. Mon père, à l'instar de nombreux Luxembourgeois de son âge, a alors rejoint l'armée alliée et a combattu au front pour notre liberté. En ces temps difficiles, les Luxembourgeois ont témoigné leur fidélité et leur soutien envers ma famille comme jamais auparavant.

Après la guerre, la reconstruction de nos institutions démocratiques et de notre économie a permis à notre pays de connaître une ère de prospérité sans précédent.

Je suis convaincu que la stabilité de nos institutions, elle aussi, a contribué de manière favorable à cette évolution. J'y vois également une des valeurs de la consolidation et du respect dont jouit notre pays dans le monde.

Le Luxembourg a réussi à faire progresser et à développer considérablement sa société et son économie. La génération de mon père est la plus à même de mesurer cette évolution. Notre population est devenue plus cosmopolite. Nos habitudes et nos modes de vie en ont été influencés. La famille reste le noyau de notre société et doit le rester. Femmes et hommes sont dorénavant des partenaires égaux en droits.

L'artisanat, le commerce, l'industrie et les services ont bénéficié des progrès rapides des sciences et des technologies. La reconversion d'une industrie basée sur la sidérurgie et le passage à une économie de la finance et des communications se sont faits sans heurts. C'est nous, les sentiments de solidarité et de justice restent très forts et trouvent leur traduction dans le consensus politique et social.

Nous sommes à l'aube du 21ème siècle et au début d'un nouveau règne. Il est normal de se poser des questions sur l'avenir. Nous ne pouvons le prédire, certes, mais il est possible toutefois d'en reconnaître les tendances. Le Luxembourg reste un Etat souverain et ouvert au monde, uni à ses partenaires au sein de l'Union européenne. Une des tâches qui nous attendent sera de trouver la juste équilibre entre une nécessaire ouverture vers l'extérieur et le maintien de notre souveraineté propre.

Nous confirmons notre engagement auprès des Nations Unies en faveur, prioritairement, de la défense de l'Etat de droit et des Droits de l'Homme. Comme présenté dans le prédécesseur au plan Schuman, la paix reste notre objectif premier.

Notre économie progresse aujourd'hui encore et se développe désormais dans le respect des impératifs environnementaux. L'industrie poursuit sa diversification, le secteur bancaire cherche à se consolider en proposant de nouveaux produits et le secteur des communications et de l'information connaît une croissance accélérée. Ce tableau d'une économie en pleine santé intègre également et obligatoirement le maintien d'un espace rural et d'une activité agricole.

Adresse de Monsieur Jean Spautz, Président de la Chambre des Députés

Séance solennelle de la Chambre des Députés

(Traduction libre de la version originale luxembourgeoise - Seul le discours prononcé fait foi)

7 octobre 2000

Monseigneur,

Il y a quelques minutes, au Palais, par Sa signature, le Grand-Duc Jean a transmis les droits constitutionnels au Prince Henri. Ainsi s'achève un chapitre important de notre histoire. Par cette signature, Vous êtes devenu, Monseigneur, notre nouveau Grand-Duc.

Il y a 110 ans, Votre arrière-arrière-grand-père, le Duc Adolphe de Nassau, prêtait serment ici même et devenait Grand-Duc de Luxembourg après que trois générations de nos ancêtres, suite au Congrès de Vienne, avaient occupé le trône du pays. Vous vivîs aujourd'hui, avec Votre épouse, Vos enfants, Votre famille et d'autres invités de marque, à la Chambre des Députés, devant les représentants élus du pays, pour prêter solennellement, en Votre qualité de nouveau Chef d'Etat, le serment prévu par la Constitution.

Vous le savez, tout le Luxembourg et d'innombrables personnes de par le monde sont, grâce à la retransmission des cérémonies, à Vos côtés en cet instant émouvant.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à Vos parents d'assister à cet évènement solennel, leur présence en ces lieux vient souligner (avec sous) de maintenir la stabilité et la continuité à la tête du pays.

Monseigneur, Madame,

Je n'ai pas besoin de Vous dire notre bonheur de Vous recevoir ici aujourd'hui. Vous et Vos enfants. Nous savons ce dont nous Vous sommes redevables. Nous savons également toute la conscience avec laquelle Vous Vous êtes préparés à Votre Accession au trône.

Depuis quatre semaines, les habitants de notre pays ainsi que vous vivant bien au-delà de nos frontières ont partagé les craintes et les espoirs de votre famille, à propos de l'état de santé du Prince Guillaume. Eau-il encore souligner combien nous sommes heureux que le Prince Guillaume et la Princesse Stella aillent mieux, même s'ils ne peuvent être à nos côtés aujourd'hui, ils sont présents dans nos cœurs et participent à ce moment historique par la pensée. Je tiens à leur souhaiter à nouveau un prompt rétablissement et espère qu'ils nous rejoindront bientôt.

Pays du Benelux, le Luxembourg est également au cœur de l'Union européenne. C'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux que les chefs d'Etat des Pays-Bas et de Belgique nous fassent aujourd'hui l'honneur de leur présence.

Majestés, Altesse Royale,

Nous sommes flattés et fiers de Vous compter aujourd'hui parmi nous. Au-delà des liens historiques et familiaux entre les Maisons Souveraines de nos trois pays, nous apprécions Votre présence en cette journée historique comme témoignage de respect et de sympathie envers un pays qui, malgré sa petite taille, est fier, à l'instar des Pays-Bas et de la Belgique, de son engagement communautaire indéfectible et n'a cessé de se faire fort, ensemble avec ses partenaires du Benelux, pour que progresse l'Union européenne.

"Soyez remerciées de tout cœur pour l'insigne honneur que Vous nous faites!" (en français dans le texte d'origine)

Monseigneur,

Vous êtes, à partir de ce jour, le sixième chef d'Etat du Luxembourg issu de la dynastie à laquelle notre pays est étroitement lié depuis la fin du 19ème siècle et qui fut véritablement plébiscitée par le peuple lors du référendum de 1919.

Vos prédécesseurs sur ce trône ont traversé, aux côtés de notre peuple et de tous ceux qui ont trouvé au

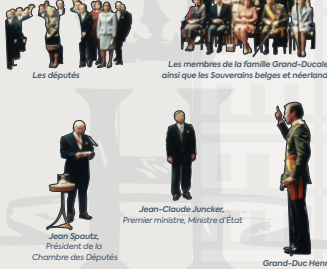

Les députés

Les membres de la famille Grand-Ducale, ainsi que les Souverains belges et néerlandais

Jean Spautz, Président de la Chambre des Députés

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, Ministre d'Etat

Grand-Duc Henri

Bulletin d'information et de Documentation | Numéro spécial 2000 Avènement au Trône de S.A.R. le Grand-Duc Henri 7 octobre 2000 | SIP

Chambre des Députés
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG